

5742
—
22

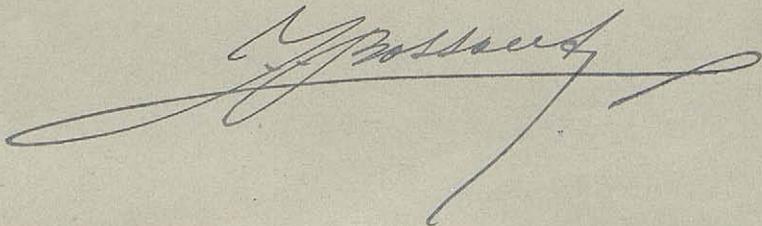
Bossaert

Bruxelles

RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de ~~un~~ ^{Attribué Jérôme Bosch} tableau ~~ouvrage~~ ⁵²⁶ soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° en date
du ~~16 Février 1928~~

Bruxelles, le 16 Février 1928.



Bruxelles, le 11 février 1928.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la résolution de la Commission d'Art Ancien n'a pas été favorable à l'acquisition, pour nos collections, du tableau que vous avez bien voulu lui soumettre.

Nous tenons ce tableau à votre disposition dans les locaux de l'Administration, rue du Musée, 9, où vous pourrez le faire retirer sur présentation de la présente et contre reçu, tous les jours de la semaine de 9 1/2 à 12 et de 14 1/2 à 16 heures.

Nous vous remercions néanmoins de votre obligeance et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Bossaert

Avenue Dailly, 131,

Bruxelles.

Bruxelles, le 10 février 1928.

·MUSEE ROYAL·
·DES BEAUX-ARTS·
·DE BELGIQUE·

NOTE SUR LE TABLEAU SOUMIS PAR M. BOSSAERT
" ADORATION DES MAGES " PAR H. BOSCH.

- - - - -

Ce tableau est un des multiples dérivés du panneau central du beau triptyque de Bosch au Prado.

Il n'en a ni la délicatesse de l'expression, ni la finesse de l'exécution.

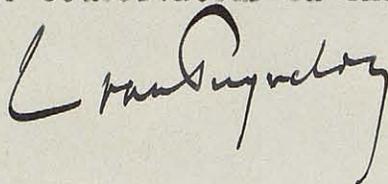
Il se rapproche le plus de la copie qui est à la collection Johnson. Il en reprend tous les éléments qui le différencient du tableau de Bosch.

La technique est extrêmement lourde et s'écarte entièrement de celle de Bosch.

On ne pourrait affirmer que le tableau appartienne même à l'école directe de Bosch.

L'acquisition de cette oeuvre n'enrichirait pas nos collections.

Le Conservateur en chef,



Bruxelles, le 10 février 1928.

M. Bossaert, Avenue Dailly, 131, à Bruxelles, offre en vente un tableau représentant " l'Adoration des Mages " qu'il attribue à Jérôme Bosch. Ce tableau est peint sur bois (chêne) et mesure 0m,735 de haut sur 1m,455 de large. M. Bossaert déclare que l'oeuvre se trouve dans sa famille depuis très longtemps; au moins trois générations l'y ont connue.

La composition est inspirée de l'Adoration des Mages figurant sur le panneau central du triptyque de Jérôme Bosch qui est conservé au Prado à Madrid. Ce triptyque, considéré comme une oeuvre authentique, peut être daté des environs de 1495, milieu de la carrière de Jérôme Bosch. La composition centrale, l'Adoration des Mages, a été souvent copiée et imitée. Parmi les nombreuses copies on peut citer celles de la collection Johnson à Philadelphie, du Rijksmuseum à Amsterdam, du Provinzialmuseum à Bonn, du Musée Calvet à Avignon, de la collection du Dr Poisson à Nantes. Une autre copie, ou plutôt une autre variante a été vendue à Bruxelles en 1926 (collections J.E. Weber et autres provenances : n° 4 du catalogue).

Le tableau original de Madrid est cintré, tandis que l'exemplaire de la vente Weber est de forme rectangulaire, comme l'est d'ailleurs le tableau qui nous est présenté par M. Bossaert. Dans ces deux derniers tableaux, le paysage est sensiblement différent de celui de Madrid (le second plan où se voient des collines a été diminué et abaissé), -et pour ce qui

est de la composition principale à l'avant-plan, le tableau de la vente Weber se rapproche du tableau original bien plus que celui de M. Bossaert.

On remarquera, dans le tableau qui nous est soumis, la dureté de la peinture, de même que la lourdeur et les imperfections du dessin dans certaines parties essentielles, telles que les têtes, les mains, etc.. des personnages.

Nous estimons qu'il n'y a pas lieu d'acquérir ce tableau dont M. Bossaert ne nous a pas voulu, jusqu'à présent, indiquer le prix.

Arthur Hue

2 février 1928.

ET DES ARTS -

Administration
des Beaux-Arts

n° 2298.



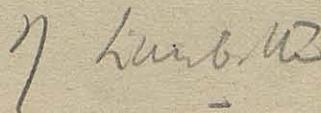
Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 26 janvier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je ne puis prendre aucune décision au sujet de votre proposition de vendre au Musée de peinture un tableau de Jérôme Bosch, avant d'avoir fait examiner le tableau en question.

Je vous prierai donc de bien vouloir l'envoyer, à vos frais, risques et périls, aux Musées Royaux des Beaux-Arts, pour être soumis à l'examen de la Commission compétente.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre :
Le Directeur Général,



à Monsieur Bossaert

Avenue Dailly, 131,

Schaerbeek.

Bruxelles, le 26 janvier 1928.

Monsieur le Ministre,

J'ai bien reçu votre lettre du 24 janvier, n° 2298, Administration des Beaux-Arts, par laquelle M. Bossaert offre en vente un tableau qu'il dit être de Jérôme Bosch.

Lorsque des offres semblables parviennent directement au Musée, nous demandons à l'intéressé d'envoyer à ses frais, risques et périls l'oeuvre en question afin que nous puissions juger de sa valeur et, s'il y a lieu, la soumettre à l'examen de la Commission compétente.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES & DES ARTS

Bruxelles, le 24 Janvier 1928
52 Boulevard du Régent

COMITÉ CHARGÉ
DE
L'EXAMEN DES OUVRAGES
DRAMATIQUES FRANÇAIS

N° 2298

Administration

B.A.

Monsieur le Conservateur en Chef

J'ai l'honneur de vous transmettre,
en vous en signalant le caractère urgent, une lettre de M. Bossart
Avenue Dailly 131, qui désirerait voir acquérir pour le Musée une
oeuvre qu'il dit être de Jérôme Bosch.

Je vous prie de bien vouloir examiner
cette affaire sans délai et de me faire connaître votre avis en me
renvoyant la lettre ci-jointe.

Pour le Ministre
Le Directeur Général

P. Lambotte

Monsieur le Conservateur en Chef des Musées royaux de
Bruxelles